

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **73 (1947)**

Heft 20

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le conférencier fit un exposé de la situation juridique actuelle en matière d'octroi des concessions aux entreprises électriques pour l'utilisation des forces hydrauliques. Il insista sur le fait bien connu que le 75 % de la population suisse est desservie en énergie électrique par des entreprises publiques, démontrant par là le non-fondé de la plupart des propositions faites ces derniers temps pour améliorer l'approvisionnement de notre pays en énergie électrique. Il expliqua aussi pourquoi les grandes centrales thermiques que les entreprises électriques sont en train de construire sont une mesure adéquate pour parer rapidement à la pénurie d'énergie d'hiver.

L'Association suisse des électriciens, présidée par M. le professeur Dr P. Joye, directeur des Entreprises électriques fribourgeoises, tint son assemblée le dimanche. Cette association englobe, outre les centrales électriques, les entreprises de fabrication et de vente de matériel électrique, ainsi que deux mille cinq cents membres individuels. MM. Th. Boveri, administrateur-délégué de la S. A. Brown, Boveri & Cie, Baden, P. Meystre, ingénieur en chef du Service de l'électricité de la ville de Lausanne, et R. Neeser, administrateur-délégué des Ateliers des Charmilles S. A., Genève, furent réélus membres du comité. MM. P. Joye et H. Marty, directeur des Forces motrices bernoises S. A., Berne, démissionnaires, furent remplacés par MM. E. Juillard, professeur à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, et G. Hunziker, directeur de la S. A. Motor-Columbus, Baden. Comme onzième membre du comité, l'assemblée élut M. H. Jäcklin, directeur du Service de l'Electricité de la ville de Berne. M. A. Winiger, directeur de l'Electrowatt, Entreprise électrique et industrielle S. A., Zurich, fut nommé président, et M. P. Meystre, directeur du Service de l'électricité de la ville de Lausanne, vice-président. L'assemblée nomma son président sortant, M. le professeur Dr P. Joye, membre d'honneur. A l'issue de l'assemblée, le nouveau président, M. A. Winiger, présenta un exposé sur « L'énergie atomique et l'économie électrique ». Le conférencier conclut que l'utilisation des forces hydrauliques de notre pays n'a rien perdu de son importance, car l'énergie atomique, lorsque nous pourrions en disposer en Suisse, devra nécessairement être complétée par l'énergie fournie par nos forces hydrauliques. Notre formule ne sera jamais énergie hydraulique ou énergie atomique, mais tout au plus énergie hydraulique et énergie atomique.

Le lundi fut consacré à une visite technique dans la région des Forces motrices de l'Oberhasli et à quelques excursions dans les environs d'Interlaken.

BIBLIOGRAPHIE

Les fondements psycho-linguistiques des mathématiques, par Gerrit Mannoury. Traduit de l'allemand par L. Roelandt et A. Preissmann. — 1 vol. de 65 p. Bibliothèque scientifique 7, Editions du Griffon, Neuchâtel 1947.

Ainsi que le disent fort bien les éditeurs dans leur Avant-propos, la philosophie des sciences présente des différences géographiques qu'il serait vain (heureusement) de chercher dans les sciences elles-mêmes. C'est pour faire connaître au public de langue française un des aspects importants de l'Ecole hollandaise que cet ouvrage paraît actuellement. Pour situer, brièvement, le cadre de cette étude, bornons-nous à en extraire les trois passages suivants : « Nous appelons acte de communication tout acte par lequel des êtres vivants... tentent d'influencer directement la conduite ou l'activité d'autres êtres vivants... Nous entendons par signification (psycho-linguistique) d'un acte de communication les associations qui relient cet acte à des complexes psychiques déterminés des parties en cause » (p. 13) ; « La

première des tâches de la psycho-linguistique consiste à bien distinguer les complexes psychiques qui s'associent à un acte de communication donné et à en déterminer le degré de subjectivité » (p. 14) ; et enfin : « La signification d'un acte de communication aussi bien pour l'acteur que pour l'auditeur n'est contenue qu'en partie dans les mots et les symboles employés, et ne peut être reproduite qu'approximativement à l'aide d'autres mots » (p. 16).

D'une lecture parfois ardue mais toujours attachante, cet ouvrage doit avoir sa place dans la bibliothèque de tous ceux qui désirent approfondir le problème fondamental du langage. C. B.

CARNET DES CONCOURS

Canal transhelvétique.

Nous rappelons que le concours d'idées, organisé par l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin, pour le raccordement du canal transhelvétique au lac Léman et l'établissement d'un plan directeur de la région Ouchy - Morges - Vuflens-la-Ville, est ouvert dès le 1^{er} juillet 1947 et se terminera le 1^{er} mars 1948. On peut encore retirer la documentation nécessaire au secrétariat de l'Association vaudoise, Hôtel de Ville, à Lausanne.

Nouveaux bâtiments du Laboratoire fédéral d'essais des matériaux et de l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich et Alstetten-Schlieren.

Jugement du jury.

Ces concours, ouverts par la Direction des Constructions fédérales, à Berne, ont conduit aux résultats suivants :

Concours A. Bâtiments de Zurich.

Jury : MM. H. Steiner, H. Baur, F. Gilliard, N. Hartmann, M. Kopp, A. Meili, R. Tami ; W. Wittwer, suppléant.

Prix décernés :

1^{er} prix, 6000 fr., MM. M. Ziegler et E. Lanter, architectes, à Zurich.

2^e prix, 5000 fr., M. J. Schütz, architecte, à Zurich.

3^e prix, 4500 fr., M. J. Schader, architecte, à Zurich ; collaborateur : M. B. Berti, à Zurich.

4^e prix, 3500 fr., MM. Baerlocher et Unger, architectes, à Zurich.

Trois projets ont en outre été achetés pour le prix de 2000 fr. et cinq projets ont été indemnisés à raison de 500 fr. par projet.

Concours B. Bâtiment de Alstetten-Schlieren.

Jury : MM. H. Peter, F. Hess, A. Hoehel, H. Naef, F. Scheibler ; H. Hächler, suppléant.

Prix décernés :

1^{er} prix, 5400 fr., M. W. Ferrer, architecte, Zurich.

2^e prix, 4400 fr., MM. H. Rüfenacht, B. Matti, A. Doebeli, architectes, à Berne.

3^e prix, 3600 fr., MM. K. Flatz, architecte, Zurich ; collaborateurs : K. Pfister et D. Feth.

4^e prix, 3400 fr., MM. H. Weideli et fils et A. Muggler, architectes, à Zurich.

5^e prix, 3200 fr., MM. A. Trachsel et V. Baumgartner, architectes, à Zurich.

6^e prix, 3000 fr., MM. H. Gachnang et J. Riklin, architectes, Zurich.

Trois projets ont en outre été achetés pour les prix de 1500, 1400 et 1300 fr. Trois indemnités de 500 fr. ont été décernées.

Maison de repos des cercles de Grandson et Concise.

Jugement du jury.

Le jury, composé de MM. H. Guignet, président, R. Rubattel, E. d'Okolski, J. Tschumi, W. Baumann, E. Virieux, C. Oyex, Ch. Brugger (suppléant) et L. Bourquin (suppléant), a décerné, en date du 4 septembre 1947, les prix suivants :

1^{er} prix, 2500 fr., MM. R. Pahud et R. Mamin, architectes à Lausanne. Collaborateur : M. E. Vuilleumier.

2^e prix, 2300 fr., MM. Quillet, Perrelet et Stalé et Keller, architectes, à Lausanne.

3^e prix, 1800 fr., MM. A. Berguer et R. Haemmerli, architectes, à Lausanne.

4^e prix, 1400 fr., M. F.-J. Meyrat, architecte, à Lausanne.
Le jury a en outre proposé l'achat, pour le prix de 1000 fr. chacun, des projets de M. M. Piccard, architecte à Lausanne et de MM. Cruchet et Eichborn, architectes, à Lausanne.

Décoration lumineuse de la rade de Genève.

Ouverture.

La Ville, l'Etat et les Services industriels de Genève ouvrent un concours d'idées pour une nouvelle décoration lumineuse de la rade de Genève. Peuvent participer à ce concours toutes personnes de profession artistique ou technique, de nationalité genevoise, et domiciliées à Genève dès avant le 1^{er} janvier 1946 ainsi que les maisons spécialisées en installations électriques ayant leur établissement principal à Genève.

Les intéressés peuvent prendre connaissance du programme du concours et se procurer les documents annexes au Secrétariat du Département des travaux publics de Genève, rue de l'Hôtel-de-Ville 6, 3^e étage.

S. T. S.	Schweizer. Technische Stellenvermittlung Service Technique Suisse de placement Servizio Tecnico Svizzero di collocamento Swiss Technical Service of employment
-----------------	---

ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 051 23 54 26 - Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 2.— d'inscription (valable pour 3 mois pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription au S. T. S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S. T. S.

Emplois vacants:

Section industrielle.

477. Jeune dessinateur mécanicien. Suisse orientale.

479. Jeune dessinateur mécanicien. Suisse centrale.

481. Quelques techniciens électriciens et techniciens mécaniciens ainsi que des dessinateurs. Appareils de haute fréquence. Suisse centrale.

483. Deux à trois dessinateurs constructeurs. Constructions métalliques, mécanique générale et constructions d'appareils et, si possible, des connaissances en constructions soudées. Société belge en Belgique.

485. Ingénieur mécanicien, très bon organisateur, disposant d'au moins dix ans d'expérience (construction de dispositifs, préparation et analyses de travail, connaissance de la méthode REFA, caractéristique des machines-outils, etc.) recherché en qualité de chef d'exploitation. Ateliers de petite mécanique en Suisse romande.

487. Jeune dessinateur en chauffage. Suisse centrale.

489. Jeune technicien mécanicien ou dessinateur mécanicien. Bonnes connaissances du français indispensables. Bureau d'ingénieur de Paris.

491 a. Jeune dessinateur mécanicien. De même :

b. Dessinateur mécanicien. Fabrique d'appareils électriques du canton de Zurich.

493. Technicien mécanicien. Suisse centrale.

Sont pourvus les numéros, de 1946: 729, 783 ; de 1947 : 153 269, 299, 307, 311, 431, 451, 453.

Section du bâtiment et du génie civil.

976. Jeune architecte ou technicien en bâtiment. Zurich.

978. Jeune technicien en génie civil ou technicien géomètre (éventuellement jeune homme n'ayant pas encore terminé ses études). Environs de Zurich.

980. Jeune technicien en bâtiment. Connaissances d'urbanisme. Projets de reconstruction des deux villes industrielles du Creusot et de Chalon-sur-Saône. Bonnes connaissances du français indispensables. Bureau d'architecte de Mâcon (France).

982. Technicien en bâtiment avec quelques années de pratique en construction de maisons d'habitation, pour la direction des travaux et les décomptes. Entreprise des environs de Bienne.

984 a. Jeune technicien en génie civil. Pratique en adductions d'eau et dans le génie civil en général. De même :

b. Dessinateur en génie civil. Bureau d'ingénieur de Suisse centrale.

988. Ingénieur civil. Travaux hydrauliques. Zurich.

990. Jeune dessinateur en bâtiment. Engadine (Grisons).

992. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Canton de Zurich.

994. Jeune technicien du bâtiment ou ingénieur constructeur. Direction technique d'une fabrique d'articles en ciment. Suisse centrale.

996. Jeune ingénieur civil. Travaux hydrauliques (si possible en captage d'eaux souterraines). Langue française indispensable. Bonnes notions d'anglais. Zurich.

998. Jeune technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecte de Zurich.

1002. Technicien en béton armé ou dessinateur en béton armé, éventuellement Technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment. Bureau d'ingénieur du nord-ouest de la Suisse.

1004. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Zurich.

1006. Jeune dessinateur en bâtiment. Zurich.

1008. Dessinateur en génie civil, éventuellement dessinateur en béton armé avec de bonnes connaissances dans le génie civil. Age : de 25 à 30 ans. Entreprise de Suisse romande.

1010. Dessinateur en béton armé, éventuellement technicien en béton armé. Dessin et calculs de stabilité. Suisse romande.

1012. Jeune dessinateur en béton armé. Suisse centrale.

Sont pourvus les numéros, de 1947 : 186, 434, 540, 650, 784, 870, 880.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

NOUVEAUTÉS - INFORMATIONS DIVERSES

Centrale Diesel-électrique de la Cia. F. C. de Metropolitano, Madrid.

Il y a environ vingt-cinq ans que fut installée, à Madrid, une Centrale de moteurs Diesel, d'une puissance totale de 4500 chevaux, qui devait servir à couvrir les pointes dans le réseau des métros de Madrid. La Centrale comprend trois moteurs Sulzer à deux temps, d'une puissance de 1500 ch chacun, accouplés directement à des génératrices à courant triphasé de 15 000 volts.

Le courant obtenu est transformé en continu au moyen de plusieurs groupes convertisseurs rotatifs. L'eau de refroidissement des moteurs est refroidie dans une tour spéciale, commune aux trois moteurs et montée à proximité immédiate de la centrale. Cette méthode n'exige que quelques pour-cents de la quantité d'eau qui serait nécessaire avec un circuit d'eau ouvert. Elle est particulièrement recommandable dans les cas où l'eau de refroidissement est rare. La photographie montre la salle des machines avec les trois groupes Diesel-générateurs.

Les moteurs Diesel, bien qu'ils ne soient destinés qu'à couvrir les pointes de consommation d'énergie, sont en service en été et en automne souvent des mois entiers à pleine charge, à raison de 20 heures par jour, sans interruption. Au cours de ces vingt-cinq années de travail, ils se sont comportés brillamment, et c'est grâce à leur sûreté de fonctionnement qu'il fut possible à la Direction du Métro de maintenir le trafic vital des lignes souterraines dans presque toute leur ampleur, et cela même dans des temps de grande sécheresse, entraînant de graves réductions dans la consommation d'énergie électrique. La revue *El Economista*, du 30 novembre 1946, publie à ce sujet la notice suivante : « Des 100 000 kWh dont le Métro de Madrid a besoin pendant la période actuelle de restrictions dans la consommation d'énergie, les moteurs Diesel en livrent 32 000. Cette centrale utilise 8000 à 9000 litres de combustible pour une marche journalière de 20 heures. »

Cours de soudure électrique de la Brown, Boveri & Cie, Baden.

Cours n° 235, du 6 au 9 octobre 1947, en langue française.

Cours n° 236, du 13 au 16 octobre 1947, en langue allemande.

Cours n° 237, du 27 au 30 octobre 1947, en langue allemande.

Les cours se terminent par une visite des Usines Brown Boveri, où 40 postes de soudure au chalumeau et plus de 120 postes de soudure électrique à l'arc sont en service (non compris les 25 postes de l'école).

Demandez le programme détaillé à l'Ecole de soudure Brown Boveri, Baden.